



SNCF

Grève massivement suivie !

contre un projet ni négociable, ni amendable !

On peut déjà affirmer que la grève des cheminots contre la « réforme ferroviaire » est massivement suivie et largement majoritaire dans l'entreprise.

La direction de l'entreprise reconnaît 46% de personnels annoncés grévistes dans les catégories qui doivent se signaler au préalable. C'est nettement plus en réalité car elle rapporte les grévistes à l'ensemble des effectifs et non à ceux qui doivent réellement travailler ce jour. Parmi les personnels ouvriers ou commerciaux, le chiffre s'annonce également très supérieur à 50%.



L'engagement dans ce premier jour de grève reconductible est nettement supérieur au taux de grévistes enregistrés les journées isolées des 13 juin et 12 décembre 2013, bien que l'UNSA, deuxième syndicat représentatif n'ait, cette fois-ci, pas appelé au mouvement (initié par la CGT, Sud et FO).

La manifestation massive du 22 mai 2014 avait laissé voir l'ampleur de la mobilisation. 22.000 cheminots, plus de 15% des effectifs, ont défilé à Paris, en délégations, sans grève nationale. Le pouvoir et les médias ont scandaleusement ignoré cette manifestation.

Aujourd'hui, ils ne peuvent plus masquer l'ampleur du mouvement. Mais ils s'appliquent, suivant leur habitude, à le discréditer, montrant des usagers sélectionnés, excédés sur le vif, et à rendre confus ses enjeux.

Nos actions militantes depuis des semaines en direction des usagers et des populations montrent au contraire un fort rejet de la dégradation du service public ferroviaire, une compréhension certaine des préoccupations des cheminots mais aussi **une méconnaissance très large de la « réforme ferroviaire » et de sa gravité.**

Le projet de « réforme » ne porte pas réunification du rail mais un nouvel éclatement de la SNCF, cette fois-ci en trois entités. Le but, clairement exposé dans le projet de loi, est de préparer l'arrivée de groupes privés dans le transport des voyageurs, suivant la logique de mise en concurrence et de privatisation coordonnée par les directives de l'Union européenne « les paquets ferroviaires ».

La perspective de 10 compagnies privées faisant circuler des trains en France, ce n'est pas une « réunification » !

Le gouvernement et les médias enfument méthodiquement l'opinion publique. Contrairement à la mobilisation cheminote, l'affaire, pourtant bien connue et dénoncée depuis longtemps par les syndicats, des rames de TER trop larges pour les quais est montée en épingle. Ils présentent la « réforme » comme une réunification du rail. C'est un mensonge grossier mais qu'il convient de démonter avec pédagogie.

La « réforme ferroviaire » n'est ni amendable, ni négociable. Elle doit être retirée pour permettre une véritable réforme tournant le dos au processus de privatisation qu'elle vise à mener à terme.

La création d'une entité provisoire, un holding SNCF, parfois appelée « EPIC de tête », chapeautant le reste, est destinée à faire illusion. Ce gage d'unité ne vaut rien. C'est une création provisoire pour masquer l'éclatement de l'entreprise. Dès l'adoption du 4ème « paquet ferroviaire » européen, le futur gouvernement n'aura plus qu'à transférer ses prérogatives et activités vers l'Etat, les régions ou, pour certaines, vers des filiales.

Ces questions sont techniques, éloignées en apparence de la dégradation actuelle et programmée du service public ferroviaire qui préoccupe les usagers et la population. C'est bien pour cela que le gouvernement tente le passage en force et a esquivé tout débat public sur le fond. **La grève qui commence montre qu'il n'est pas arrivé à tromper les cheminots mais il cherche à les isoler du reste de la population.**

Tenir une position entre deux chaises, pire jouer un double jeu, n'est pas tenable. L'UNSA en fait l'expérience à ses dépens. On ne peut s'associer à la colère des cheminots mais vouloir limiter leurs objectifs à des modifications du projet de « réforme ».

Il n'y a rien à négocier sur le social pour les cheminots. L'article 13 du projet de loi dissout purement et simplement le statut avec un prétexte inique (il serait issu d'une loi de 1940). La perspective de « convention collective de branche » implique la concurrence et de nouveaux reculs sur les conditions et le cadre du travail. **On reprendrait tout à zéro : 74 ans de lutte effacés d'un coup de gomme parlementaire!**

Le projet de « réforme » ne règle évidemment rien de la dette du ferroviaire public et du financement des investissements. Ce n'est pas son objet. Mais il est bien clair avec la mise en concurrence et la privatisation que ce sont, plus que jamais, les cheminots, les usagers, la qualité du service public, les contribuables régionaux et nationaux qui en feront les frais alors que les capitalistes profiteront. Rien à négocier là-dessus, ce n'est pas le lieu !

La holding SNCF, « l'EPIC de tête » est un fantoche, destiné à disparaître. Pour tromper l'opinion la « gauche » gouvernementale et la droite parlementaire jouent à s'opposer sur son sort, sa durée de vie. L'UMP est le seul parti à avoir voté contre le projet de loi en commission de l'Assemblée nationale... parce que « l'EPIC de tête » ne restera pas longtemps « euro-compatible ». Les socialistes font semblant de prétendre que si, tout en sachant le contraire.

De ces débats d'enfumage, les cheminots et usagers n'ont rien à faire. Le projet de la droite et celui de la « gauche » gouvernemental sont les mêmes : préparer la mise en concurrence et la privatisation. Il n'y a rien à négocier sur le contenu et le rôle, de toute façon illusoire, de « l'EPIC de tête ». La défense et le redéveloppement du service public ferroviaire intégré dans la société nationale SNCF, avec le maintien et le renforcement des statuts, le retour au monopole public, ne pourront jamais être compatibles avec l'Union européenne des multinationales et des capitalistes. Elles sont incompatibles avec le projet de « réforme ferroviaire ».

La rencontre avec les syndicats que le ministre Cuvillier a pris soin de reporter au 12 juin ne pourra aboutir que s'il accepte l'exigence « d'une réelle réunification du système ferroviaire public par une unicité économique, sociale et technique autour d'une entreprise intégrée : la SNCF » comme le reprend l'appel unitaire à la grève.

La montée en puissance de la lutte, seule, les fera plier !

.....
Organisez votre colère : adhérez* !

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Email/tél : **Signature :**

PCF - Section de Saint-Quentin - 22 rue de la Pomme Rouge - 02100 - Saint-Quentin
Tél : 03.23.64.12.71 - 06.26.09.26.48 - mail : pcfquentin@gmail.com - Facebook : Pcf Saint Quentin
Permanences tous les lundis, mercredis et jeudis de 17h à 19h - <http://pcfssaintquentin.unblog.fr>

* Le montant des cotisations est fixé à 1% du revenu et peut être adapté en fonction des situations personnelles
La cotisation donne droit à une réduction fiscale à hauteur de 66% du montant annuel de celle-ci